



REZE INFORMATION

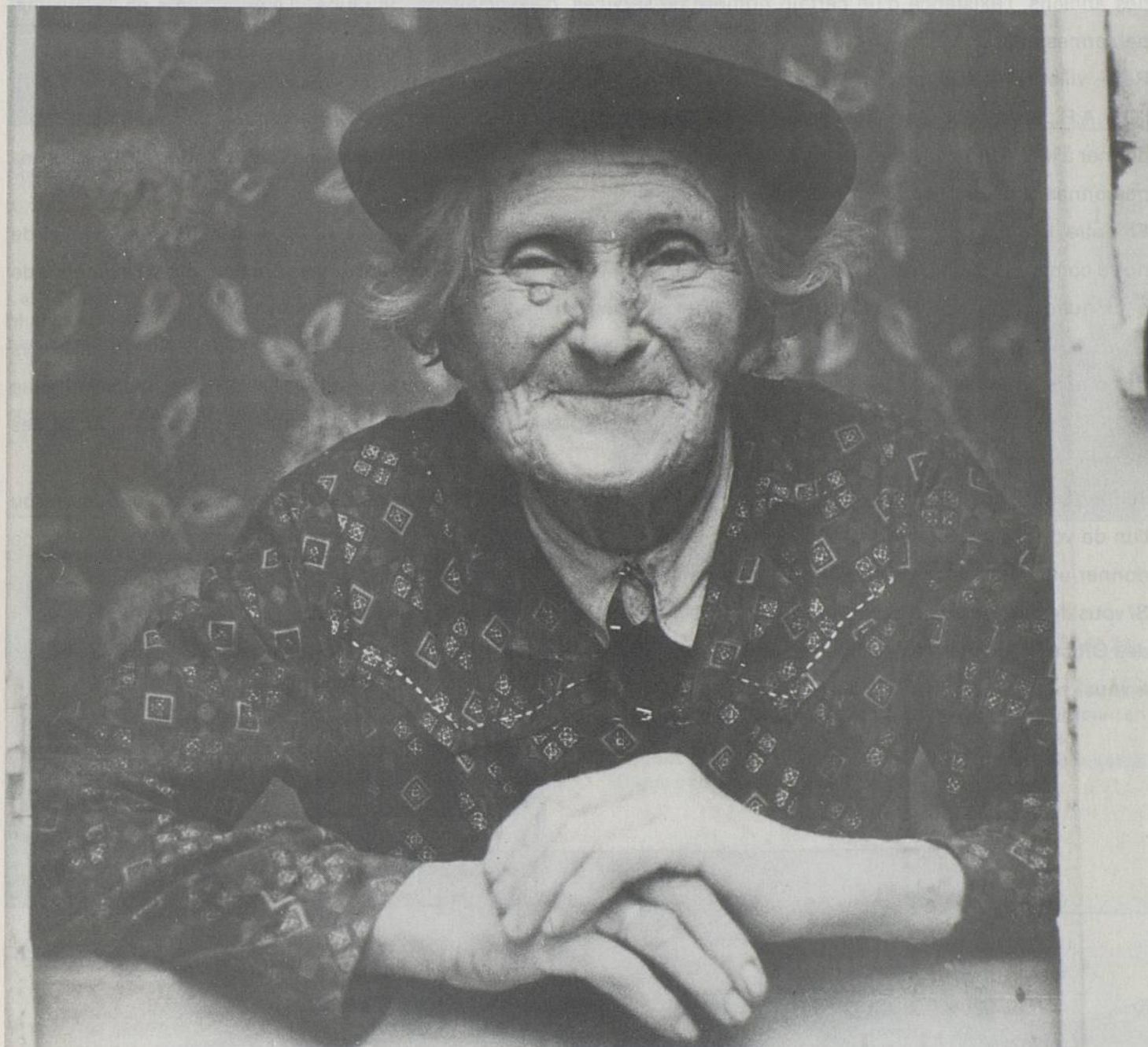


Photo : J.C. Naud

Semaine des anciens
du 22 au 30 Novembre 1980

L'O.P.A.R.

Un office au service des personnes âgées de Rezé

Mis en place en 1976, l'Office Municipal des Personnes Agées de Rezé a pour mission essentielle de favoriser et de développer toutes les actions en faveur des nouveaux et des anciens retraités de notre ville.

En éditant ce bulletin «Spécial 3e Age», l'O.P.A.R. a voulu faire connaître à tous ceux qui, à Rezé, s'intéressent à la vie des anciens, l'existence d'un certain nombre de services, d'associations, de clubs, d'équipements en faveur des personnes âgées.

Rezé, ville de 40 000 habitants, compte environ 3 500 personnes de plus de 65 ans. En se regroupant au sein de l'O.P.A.R., les responsables des associations, des clubs, des services spécialisés, des maisons de retraite ont voulu donner à leur action une dimension à l'échelle de la commune et porter ensemble les aspirations et les problèmes des personnes âgées.

En outre, leur collaboration permet d'élaborer efficacement des propositions qui sont soumises aux responsables de notre commune et du département afin que des améliorations sensibles soient apportées à la condition d'existence de ceux qui ont consacré le meilleur de leur vie et de leur activité au service de la collectivité et du pays.

L'O.P.A.R. se réunit périodiquement avec les Offices des Personnes Agées du département et de la Région des Pays de Loire pour échanger les expériences de chacun, mais également pour transmettre à l'U.N.O.P.A. (Union Nationale des Offices de Personnes Agées), organisme national représentatif, les objectifs prioritaires intéressant la vie des Anciens de notre pays.

Jeunes ou adultes, enfants ou parents, salariés ou retraités, ce bulletin vous intéresse certainement, vous-même ou l'un de vos proches ou amis. Consultez le, conservez le ou transmettez le, il vous permettra de rendre service et de donner utilement des renseignements concernant les anciens à Rezé.

Si vous désirez obtenir d'autres exemplaires de ce «Spécial 3ème Age», adressez-vous au siège de l'O.P.A.R., Maison des Offices - 70, Avenue de la Libération à Rezé. Tél. 75.87.97 ou auprès de ceux qui dans ce bulletin se sont présentés à vous.

Le Président
A. Coutant



Les Maisons de Retraite



Maison de Repos «La Tanière»

6, Rue François Marchais - 44400 Rezé - Tél. 75.44.78

La Maison de Retraite, située en plein coeur de Rezé bourg, accueille 75 pensionnaires qui peuvent apporter leur mobilier s'ils le désirent. Une ambiance familiale y règne et les couples ou les personnes seules valides sont reçus en chambres individuelles.

Résidence de Mauperthuis

20, Rue Etienne Lemerle - Rezé - Tél. 75.49.92

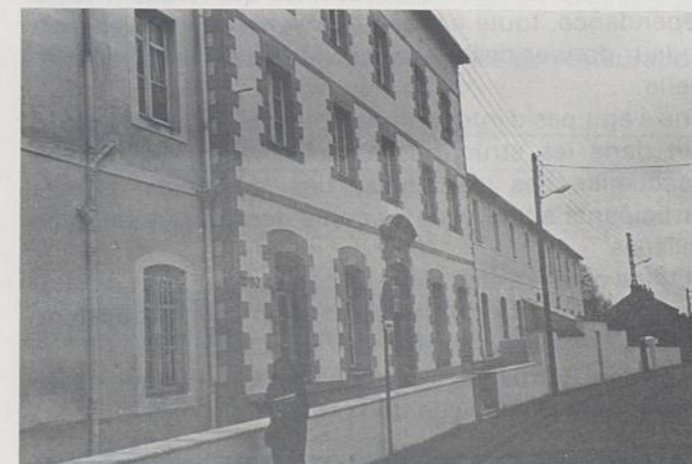
La Résidence de Mauperthuis est une création de la Municipalité de Rezé. Elle est située au coeur de la Ville et bientôt près du futur hôtel de Ville. Desservie par deux lignes d'autobus, elle bénéficie d'un calme réel, car, située à côté du Château de Rezé, elle a tous les avantages du centre commercial, du marché, sans en subir le mouvement rapide. La Résidence a reçu l'agrément de médicalisation.



Maison de Retraite Saint-Paul

26, Rue Félicien Thomazeau - 44400 Rezé - Tél. 75.62.28.

A 100 mètres de l'église Saint-Paul, la Maison de Retraite continue à assurer des jours heureux à 40 anciens résidant en chambre individuelle où leur sont servis leurs repas. La proximité des magasins permet de faire des emplettes sans fatigue excessive.



Résidence «La Houssais»

126, Rue Maurice Jouaud - 44400 Rezé - Tél. 75.45.79

La résidence, gérée par la Maison Familiale Rezéenne des Anciens, accueille 90 personnes âgées, garde les non-valides, - soit en pavillons individuels, - soit en chambres individuelles ou à deux lits. Le mobilier personnel est autorisé. Salle d'animation, jardin privé, parc public devant.

Réception de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h
tous les jours ouvrables



Congrès National des Offices des Personnes Agées

Le cinquième Congrès de l'Union Nationale des Offices des Personnes Agées (U.N.O.P.A.) s'est tenu à Pau, les 17 et 18 avril 1980, sur le thème «Les nouveaux retraités», en présence de près de 400 participants.

Ce terme de «nouveaux retraités» dans l'esprit des organisateurs s'appliquait aux travailleurs privés de leur emploi, vers la fin de leur carrière pour des motifs économiques, et qui ne sont ni en activité, ni vraiment chômeurs, ni même tout à fait à la retraite puisque pris en charge par les Assedic.

En fait, les débats ont largement débordé cette notion puisque quatre thèmes de travail avaient été donnés : évolution de la préparation à la retraite, coût de la retraite et ressources des retraités, rôle des retraités et des offices de personnes âgées devant les nouveaux retraités.

En ce qui concerne la préparation à la retraite, le groupe chargé de cette étude, après avoir constaté que la demande était faible de la part des futurs retraités et les actions proposées par les entreprises assez rares, a pensé qu'il était peut-être préférable de s'orienter vers la sensibilisation des personnes concernées et de préparer le vieillissement plutôt que la retraite. Plusieurs formules ont été proposées : incitation à rechercher soi-même à assumer sa vie, autoformation, action commune du couple dans toutes les activités entreprises. D'autre part, s'il y a action de formation, une pédagogie particulière est nécessaire et doit être le fait d'organismes spécialisés avec la participation de retraités ayant réussi leur retraite. Chaque catégorie socio-professionnelle implique des actions particulières. Mais il faut pouvoir laisser chacun agir selon ses désirs, ses goûts et sa personnalité.

La Commission du «Temps de la retraite et rôle des retraités», dans ses conclusions, a insisté sur le fait que la retraite peut-être un temps de prise de conscience, de restructuration de la personnalité mais aussi l'éveil d'une personnalité nouvelle. Le retraité «utile» a sa place grâce à son expérience. Cela lui impose de faire un choix dans ses actions et ses activités : sociales, culturelles, de formation... mais cela implique aussi des engagements, de temps en particulier, et détermine son rôle au niveau de la collectivité.

Le problème des rapports et des relations avec la jeunesse est très important, le rôle des retraités dans ce domaine peut-être très utile.

Une conférence-débat antérieure, avec les directeurs des organismes de retraite (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, A.G.I.R.C., A.R.R.C.O.) avait déjà apporté une certaine tranquillisation, pour un avenir à moyen terme tout au moins, sur le plan du paiement des retraites et de leur indexation. La commission a insisté sur la nécessité, dans ce domaine, d'une solidarité au niveau national et non, uniquement, entre retraités. Les retraités ne sont pas une catégorie à part. La retraite n'est pas un choix fait par les intéressés. Elle ne doit pas conduire à une culpabilisation des personnes. Les retraités doivent être attentifs au sort qui leur est fait, à l'évolution de leur statut qui doit s'effectuer dans le sens du progrès social au même titre et dans les mêmes conditions que pour les autres composants de la Nation.

La quatrième étude était, en fait, le thème même du congrès. Les «nouveaux retraités» plus jeunes, traumatisés par une interruption brutale de leur activité professionnelle, refusent catégoriquement toute appartenance au troisième âge, ne veulent pas être des pré-retraités. Ils font état de leur disponibilité, physique et culturelle réelle, de leur mobilité sociale, de l'élévation de leur niveau professionnel.

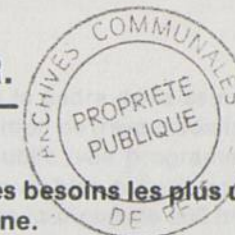
Sont-ils justiciables des offices de personnes âgées et les structures de ces organismes sont-elles adaptées à cette catégorie ? En fait, il y a un phénomène de rejet caractérisé des nouveaux retraités qui refusent toute dépendance, toute action maternante. La solution est de leur donner des responsabilités, une utilité sociale réelle.

Il ne s'agit pas d'intégrer une nouvelle «clientèle» mais, soit dans les structures actuelles, soit séparément, d'accueillir des assistants, des décideurs et des participants actifs dont les compétences seraient bien utilisées.

L'Office de Rezé était représenté à ce Congrès National par MM. Coutant - Président, Lanou - Vice-Président, Baraud - Responsable de la Commission «Les Nouveaux Retraités». Toutes les personnes intéressées peuvent écrire au siège de l'O.P.A.R.



ENQUETE SONDAGE ORGANISE PAR L'O.P.A.R.



L'O.P.A.R. s'adresse aujourd'hui à vous et vous demande votre concours pour connaître les besoins les plus urgents dans le domaine de l'accueil et de l'hébergement des personnes âgées de notre commune.

En répondant au questionnaire-sondage et en nous l'adressant dans les meilleurs délais, vous nous permettrez d'apprécier la situation actuelle et les demandes les plus urgentes qui nécessitent la réalisation au plus tôt d'équipements répondant bien aux besoins des anciens de notre ville.

En effet, nous savons que de nombreuses personnes s'inquiètent de trouver un placement adapté pour des personnes âgées de leurs parents ou de leurs amis selon leur situation, leur besoin, leur état de santé.

Trois sortes d'équipements peuvent accueillir les personnes âgées qui ne désirent plus ou qui ne peuvent plus rester dans leur logement actuel : le Foyer-Logement, la Maison de Retraite, et l'Etablissement pour non valides.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce questionnaire à l'une des adresses ci-jointes, après l'avoir rempli selon l'option qui convient le mieux à votre situation ou à ce que vous envisagez pour vous ou pour l'un des vôtres.

Questionnaire à retourner :

- à M. l'Adjoint aux Anciens - Mairie de Rezé,
- au Président de l'O.P.A.R. - Maison des Offices,
- 70, Avenue de la Libération - 44400 Rezé.

QUESTIONNAIRE

NOM (facultatif).....

Adresse.....

PENSEZ-VOUS QUE LA MUNICIPALITE DE REZE DOIT REALISER :

DES FOYERS-LOGEMENTS

Appartements locatifs avec possibilité de restauration - de soins - de salles d'activités à proximité.

Studio..... OUI - NON

T. 2..... OUI - NON

(1)

UNE NOUVELLE MAISON DE RETRAITE

Pension complète - Soins - Salles d'activités.

En chambre seul..... OUI - NON

En chambre 2 personnes..... OUI - NON

(1)

UN ETABLISSEMENT POUR NON VALIDES

Pension complète avec personnel médical..... OUI - NON

(1)

Classez dans l'ordre des urgences à réaliser, ces trois types d'équipements en laissant le numéro d'ordre que vous attribuez à ceux-ci :

Foyers-Logements..... 1 - 2 - 3

Maison de retraite..... 1 - 2 - 3

Etablissement pour non valides..... 1 - 2 - 3

(1)

L'O.P.A.R., les associations et les divers organismes d'anciens à votre service

Dans ce bulletin «Spécial 3ème Age», l'O.P.A.R. et les diverses associations, organismes, services, résidences se présentent à vous.

Les renseignements que vous y trouverez intéressent peut-être un de vos parents, un de vos amis, un(e) voisin(e). Communiquez-lui ce bulletin ou mettez-le en rapport avec l'Association ou le service concerné - Merci.



A.R.G.V.

L'Association Rezéenne de Gymnastique Volontaire existe à Rezé depuis plus de 9 ans.

Pour tout renseignements, adressez-vous :

- M. Vrignaud

Tél. 75.29.03

22, Chemin Charron - Rezé

- Mme Delavault

Tél. 75.68.83

1, Allée Jean Perrin - Rezé

Les cours s'adressent aux femmes comme aux hommes qui ont envie de retrouver ou garder souplesse des articulations, meilleure respiration et parfaite coordination des mouvements à partir de la cinquantaine.

Les cours ont lieu :

- le mardi et le vendredi, de 9 h 45 à 10 h 45, salle municipale - 40, rue Jean Jaurès,

- le mercredi, de 9 h à 10 h, à la piscine.

Une grande fête aura lieu salle des Sports à Beaulieu, au mois de mars 1981.

A.D.A.R.

*Il ne suffit pas d'ajouter des années à la vie
Mais de donner de la vie aux années*

Association Départementale d'Aide aux Retraités avec son service d'aides ménagère à domicile.

Pour tout renseignement, adressez-vous :

- Mme Jacqueline Barre

Tél. 75.66.39

98, rue du Moulin à l'Huile

-Mme Marie-Thérèse Cornette

Tél. 75.72.28

31, rue du Lieutenant de Monti - Rezé

-Mme Suzanne Nicolas

Tél. 75.17.65

21, rue de la Blordière - Rezé

L'A.D.A.R. emploie 510 aides dont 15 sur Rezé. Ces aides ont effectué 12 297 heures chez 84 personnes âgées de Rezé en 1979.

Le lundi 24 Novembre, au foyer de l'A.E.P.R. (voir programme), les responsables de l'A.D.A.R. se tiendront à la disposition de toutes les personnes intéressées pour répondre à leurs questions et leur présenter le travail des aides ménagères à Rezé.

Union des Vieux de France

L'Union des Vieux de France est une organisation représentative pour la défense de la vieillesse, des retraités, des allocataires. Elle regroupe toutes les personnes qui ont compris la nécessité de s'unir pour la défense de leur intérêt et le droit à une vie décente.

Ses revendications :

L'U.V.F. proteste énergiquement contre le projet de retenue sur les pensions et retraites de la Sécurité Sociale et les compléments. Elle demande une amélioration sensible de celles-ci qui s'amenuisent du fait de l'augmentation permanente du coût de la vie.

Activités - Loisirs - Sorties :

L'U.V.F. organise au Foyer de la Carterie, tous les mercredi après-midi, une animation avec jeux de cartes et boules... et tous les 3èmes mercredis, un concours de belote ouvert à tous.

Information :

L'U.V.F. tient tous les 1ers mercredis de chaque mois une permanence à la Carterie. La section de Rezé lance un appel à tous les retraités et futurs retraités à rejoindre ses rangs. Lisez et faites lire «l'Echo des Vieux de France», organe mensuel publié par la Fédération Nationale.

Comité d'Aide aux Anciens de Pont-Rousseau-Les-Iles

Ce Comité a pour but de venir en aide aux anciens auxquels il organise un repas annuel et distribue un colis à Noël. Il présente chaque année la revue roussipontaine avec le concours de bonnes volontés, toutes bénévoles et la participation de nombreux jeunes.

La Revue ouvrira encore cette année «La Semaine des Anciens» (voir le programme). Ainsi, en passant un bon moment, vous ferez également une bonne action.

Pour tout renseignements, s'adresser à :

- M. Mouchet

Tél. 75.24.47

4, place de l'Erdronnière - Rezé

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (B.A.S.) - Allée de Provence - Tél. 75.56.44 ou 75.53.73, ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, gère deux services pour les personnes âgées :

Le Service municipal d'Aide Ménagère

Que vous soyez assuré social au régime général ou à un régime particulier, que vous n'apparteniez à aucun régime, que vous ayez des problèmes particuliers, renseignez-vous et faites votre demande au Centre Social de Rezé.

Le Foyer-Restaurant de la Carterie

Situé 21, Rue Chupiet, ce restaurant est ouvert, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, aux personnes âgées de la Commune.

Vous pouvez déjeuner sur place, emporter ou faire prendre vos repas. Renseignez-vous au Centre Social - Allée de Provence.

Club d'Anciens et Retraités de Rezé

Quatre clubs fonctionnent à Rezé :

- au Foyer de la Carterie

- à Ragon - salle municipale, place du Champ de Foire, les mardi et jeudi, de 14 h 30 à 17 h,

- à Trentemoult - salle municipale, rue Roiné, le vendredi, de 14 h 30 à 17 h,

- au Clos Magdeleneau - local du Clos Magdeleneau, le mardi, de 14 h 30 à 17 h.

Des jeux de société, cartes, boules, palets avec concours et des sorties et fêtes sont organisés dans une saine ambiance de camaraderie.

A la galette des rois, les bottereaux de la Chandeleur, les anniversaires tous les trois mois, la Mi-Carême, avec nombreux spectacles de travestis et Noël, avec distributions de friandises et orchestre sont appréciés de tous.

Un groupe de danses folkloriques fonctionne le jeudi de 10 h à 11 h 30, à la Carterie.

Une chanterie d'anciens se met en place à la Carterie. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître.

Cette année, trois sorties à Noirmoutier, avec déjeuner à Aizenay, au château de Serrant, avec déjeuner à Saint-Augustin-des-Bois, à Guérande et la Côte d'Amour ainsi qu'un séjour de vacances à Murat-le-Quaire près de La Bourboule dans le Massif Central ont tous connu un réel succès.

Un journal Le Trait d'Union est remis à chaque membre du club.

Et pour terminer l'année, dans le cadre de la semaine des Anciens, une magnifique exposition de travaux réalisés dans les clubs reçoit un nombreux public (voir programme). Les personnes isolées sont toujours bien accueillies dans les clubs de Rezé qui comptent à ce jour plus de 600 membres.

Les Syndicats ayant une section de Retraités

C.F.D.T.

37, Rue de Lamoricière - 44049 Nantes

Permanence : tous les mardis de 15 h à 17 h.

F.O.

Bourse du Travail

4, Rue Désiré Colombe - 44000 Nantes

Réunion : 3 ou 4 fois par an.

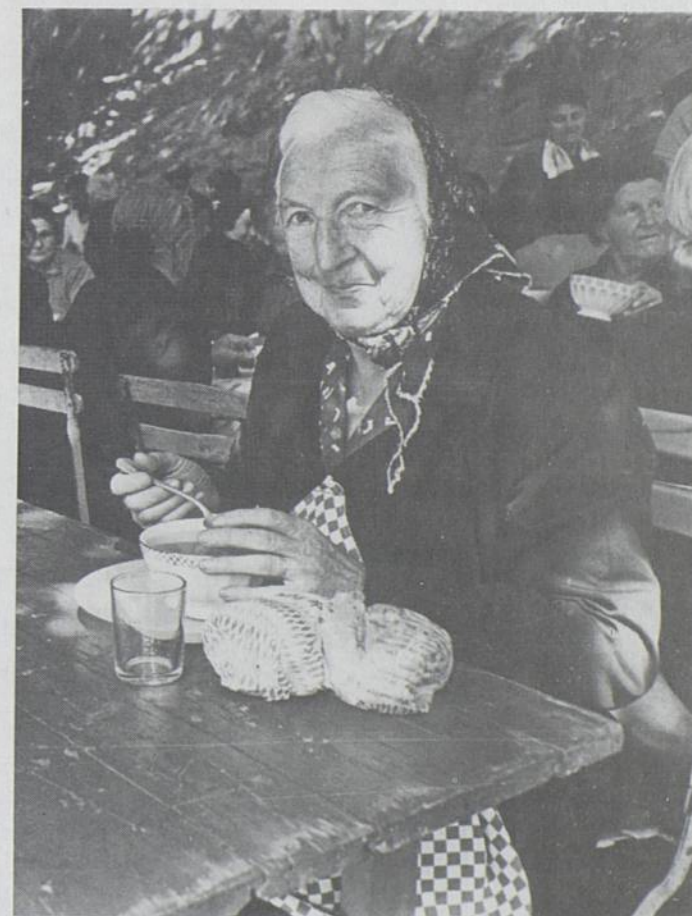
C.G.T.

Union Local Sud-Loire

1ter, Rue Madame Curie - Rezé

Tél. 84.34.89

Permanences au siège de l'U.L. : toutes professions, le jeudi de 16 h à 18 h et le samedi de 9 h à 11 h ; retraités, le vendredi de 9 h 30 à 11 h ; cheminots retraités, au Cheval Blanc, le premier lundi du mois, de 16 h à 18 h.



Programme de la semaine des anciens organisée à Rezé sous le patronage de l'Office Municipal des Personnes Agées de Rezé du Samedi 22 Novembre au Dimanche 30 Novembre 1980

Samedi 22 novembre	21 h	Théâtre de Rezé : <i>Revue roussipontaine avec élection de la Reine et des Demoiselles d'honneur de Rezé, organisée par le Comité d'Aide aux Anciens de Pont-Rousseau-les-Iles sous la présidence du Maire de Rezé.</i>
Dimanche 23 novembre	15 h	Théâtre de Rezé : <i>Seconde séance de la revue roussipontaine.</i>
Lundi 24 novembre	15 h à 16 h	Foyer de l'A.E.P.R, 19 bis, rue Pierre Brossolette : <i>Gymnastique volontaire du 3ème âge.</i>
	16 h 15 à 17 h 15	<i>Séance de diapositives sur l'aide ménagère organisée par l'A.D.A.R.</i>
	21 h	Eglise St-Paul : <i>Concert orgue et trompette avec Pierre Chépot, organiste et Aldo Zanotti, père et fils, trompettistes.</i>
Jeudi 27 novembre	13 h à 18 h 30	Salle municipale, 40, rue Jean-Jaurès : <i>super-concours de belote avec l'Union des Vieux de France.</i>
	9 h à 12 h	Foyer de la Carterie : <i>Exposition des travaux des Clubs d'anciens.</i>
	14 h à 19 h	
Vendredi 28 novembre	9 h à 12 h	Foyer de la Carterie : <i>Exposition des travaux des Clubs d'anciens.</i>
	14 h à 19 h	
Samedi 29 novembre	9 h à 12 h	Foyer de la Carterie : <i>Exposition des travaux des Clubs d'anciens.</i>
	14 h à 19 h	
	21 h	Théâtre de Rezé : <i>Troisième séance de la revue roussipontaine.</i>
Dimanche 30 novembre	15 h	Théâtre de Rezé : <i>Dernière séance de la revue roussipontaine.</i>
Du samedi 22 novembre au dimanche 30 novembre	9 h à 12 h	Centre social, allée de Provence : <i>Exposition de travaux des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis organisée par l'Union Compagnonique.</i>
	14 h à 19 h	

Venez nombreux manifester votre sympathie aux Anciens de votre commune
Participez aux manifestations organisées selon le programme ci-dessus
et venez encourager ceux qui sont toujours bien présents dans la vie locale

Les photos illustrant ce bulletin ont été réalisées par J.C. Naud - Nantes

Bulletin Spécial 3^{ème} Age réalisé par l'O.P.A.R. - Maison des Offices - 70, Avenue de la Libération - 44400 Rezé - Tél. 75.87.97

Imprimerie : Atelier municipal